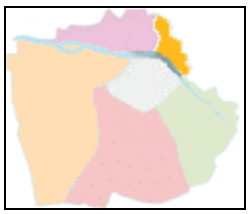

CONSEIL DE QUARTIER VAL PLISSAY
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 JANVIER 2012
- SALLE LAZIN -

Etaient présent(e)s :

Madame Sophie PALANT
Madame Carole PEQUIGNOT
Madame Marie-Danielle ROCHERIEUX

Monsieur Stéphane BOURDILLAULT
Monsieur Michel LECLERCQ
Madame Laurence ESTIOT
Monsieur Hervé GUINY
Madame Christine LEYGONIE-FOUCAULT
Monsieur Jean-Claude TARTREAU
Monsieur Horace SONCY

Assistait également :

Laurent DRUART – Directeur Vie des Quartiers et Environnement

Etaient absent(e)s :

Madame Marie-José BAILLON
Monsieur Claude GIBARD

-o-

Tour de table

La séance débute par un tour de table des conseillers de quartier qui leur permet de se présenter et d'exprimer leurs attentes dans leur nouvelle mission de conseiller.

Mode d'emploi des conseils de quartier

présenté par Sophie PALANT, adjointe :

Les réunions

- trois réunions sont programmées par an avec la mairie mais toute latitude est laissée aux conseillers pour organiser d'autres réunions intermédiaires en dehors de la mairie, si nécessaire,

- une petite salle est mise à disposition des conseillers à la Direction V.Q.E. « Vie des Quartiers et Environnement », pendant les heures d'ouverture de la mairie,

- les sujets traités par le conseil de quartier doivent être d'intérêt général. Ils doivent permettre d'apporter des améliorations à l'échelle du quartier, au niveau du cadre de vie, de la tranquillité publique, de l'animation, ou des déplacements …,

- les ordres du jour des réunions comportent des sujets apportés par le conseil de quartier et des sujets proposés par la ville,

- les dates de réunion sont fixées d'une séance à l'autre et une convocation avec l'ordre du jour est envoyée, par mail, environ une semaine avant la réunion.

La gestion d'une réclamation faite par des habitants auprès d'un conseiller de quartier (nid de poule, panne d'éclairage …) **:**

. le conseiller transmettra la demande à la Direction Vie des Quartiers, par mail à l'adresse suivante : democratie-participative@olivet.fr , ou par fiche navette en précisant bien l'adresse exacte où se situe le problème,

. la direction « Vie des Quartiers » recherchera la réponse auprès des autres services de la mairie, et enregistrera la demande dans un tableau de suivi des réponses,

. la réponse sera ensuite envoyée, par mail, au conseiller de quartier demandeur avec copie à tous ses collègues. En principe, le délai de réponse ne doit pas excéder 15 jours,

. ce tableau de suivi des réclamations peut être consulté à la Direction Vie des Quartiers et examiné à chaque réunion du conseil.

La gestion d'une réclamation d'un sujet plus général

S'il est saisi d'une demande portant sur un sujet plus général, le conseiller de quartier la transmet aux autres membres du Conseil **et** au service Démocratie Participative qui apportera une réponse écrite au demandeur avec copie aux autres conseillers (en précisant « *M……., conseiller de quartier, a fait part de votre demande ……* »). Le conseil de quartier peut décider de mettre le sujet évoqué à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

La participation des conseillers de quartier à la vie de la commune

Les conseillers de quartier participent à l'élaboration du circuit des visites à vélo. Ils sont invités à se joindre aux différentes manifestations organisées par la ville (réunions publiques, réunions plénières de quartier, inaugurations, …) et seront régulièrement informés des événements concernant leur quartier**.**

Par ailleurs, il est rappelé que le site Internet de la ville www.olivet.fr contient une foule d'informations.

Information travaux

Square des Flamants Roses

Ce square est désormais ouvert au public mais non encore achevé. Il reste quelques finitions : l'engazonnement et la pose de deux petits jeux sur ressorts. L'inauguration pourrait avoir lieu au début du printemps.

Rue de la Motte-Minsard

Cette rue, mitoyenne avec la Ville d'Orléans, sera refaite cette année. La ville d'Orléans réalise l'étude pour le compte des deux villes. Ce dossier sera présenté aux riverains lors d'une réunion publique qui aura lieu le **jeudi 14 février 2012 à 18h30** - Espace Jeanne Champillou (salle sous la Média-bibliothèque du Val) 504 avenue du Loiret à Olivet.

La mairie regrette de n'avoir pas pu, au préalable, échanger sur ce projet avec les conseillers de quartier avant la réunion publique organisée conjointement avec la Ville d'Orléans. En effet, les études menées par le Cabinet dépêché par la Ville d'Orléans n'étaient pas terminées pour la réunion de ce Conseil de Quartier.

Prochaine rencontre

Les membres du Conseil de Quartier décident, afin de faire plus ample connaissance entre eux, et également de mieux connaître leur quartier (diagnostic), de le parcourir en vélo, le **samedi 18 février – RDV est donné à 10h00 au Mickey-Bar**.

De même, ils programment la prochaine réunion du Conseil de Quartier au mardi 27 mars à 20h30 – Salle Jeanne Champillou.

→ **Prochaine rencontre : le mardi 27 mars 2012 à 20h30 – salle Jeanne Champillou**